Intégration des principes de développement durable dans les cahiers des charges et adjudications

Your tailor-made solution

Bilan de durabilité environnementale
Les experts Vinçotte vous aident à adapter le niveau de durabilité environnementale de votre construction selon vos ambitions et votre budget. Ils déterminent également les spécifications en fonction du niveau de durabilité environnementale que vous choisissez. Vous recevez alors un bilan fourni sous forme d'un tableau de durabilité environnementale basé sur l'outil TOTEM (à terme intégré dans la future référence réf-B qui devrait être compatible avec Breeam). Ce bilan peut être effectué dans le cas d'un bâtiment entièrement neuf, de la rénovation d'un bâtiment ou du remplacement de parties importantes tels que les fenêtres HVAC, éclairage… Les caractéristiques de ce bilan seront alors ajoutées au cahier des charges.
Planification du remplacement des équipements
Une stratégie sur plusieurs années peut être également mise en place. Celle-ci permettra de planifier des investissements de remplacement pour les équipements et les matériaux de construction.

Your result

Grâce à un cahier des charges clairement défini :

- Vous pouvez bâtir une solide réputation en tant qu'entreprise durable
- Vous pouvez vous distinguer de vos concurrents dans une économie mondiale
- Vous pouvez vous préparer à l'émergence de nouvelles réglementations en matière de reporting et de vérification des données extra-financières.
- Vous pouvez identifier les options pour améliorer la performance de votre entreprise en matière de RSE.
- Vous pouvez consolider et renforcer votre position sur le marché en répondant à la tendance des marchés publics durables

Please note

Les règlementations régionales sont en constante évolution. Selon la localisation du projet, vous pouvez vous informer sur les sites régionaux suivant :

- Bruxelles : environnement.brussels
- Wallonie : developpementdurable.wallonie.be
- Flandre : do.vlaanderen.be

In which situation?

Ce service est destiné à tous les professionnels actifs dans l'immobilier souhaitant recevoir une assistance afin d'intégrer l'aspect "développement durable" dans leur projet.

© Vinçotte 2017